

La chronique de Marie-Anne Chabin
CONTENU VERSUS DOCUMENT ?

Marie-Anne Chabin

A.D.B.S. | « Documentaliste-Sciences de l'Information »

2014/3 Vol. 51 | pages 19 à 19

ISSN 0012-4508

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-documentaliste-sciences-de-l-information-2014-3-page-19.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour A.D.B.S..
© A.D.B.S.. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Contenu versus document ?

[terminologie] Parler de contenu, voilà qui est indéniablement dans l'air du temps. Mais privilégier celui-ci en oubliant le document - qui donne des éléments de date et de contexte -, est-ce vraiment pertinent ?



Expert indépendant en records management, passionnée de diplomatique numérique, **Marie-Anne CHABIN** accompagne les entreprises dans leurs projets de gestion documentaire et d'archivage avec la méthode Arcateg™. Elle est secrétaire général du CR2PA (le Club de l'archivage managérial), membre associé de la FNTC, membre du laboratoire DICEN et partenaire français du projet InterPARES Trust.

Marie-Anne Chabin anime trois blogs : <http://marieannechabin.blog.lemonde.fr/>, un blog « suffixé » www.marieannechabin.fr et un blog archivistique www.transarchivistique.fr.
mac@marieannechabin.fr

Le « document », à côté du « contenu », fait figure d'ancêtre. Les documents sont des objets familiers pour des archivistes, des historiens, des documentalistes, des juristes et de bien d'autres personnes, depuis plusieurs siècles. Mais le contenu, entendez le message, la teneur, sous forme de textes, d'images et de sons offerts à l'utilisateur-consommateur, est un terme récent dans l'histoire des sciences de l'information.

Les mots ne sont jamais neutres. Contenu s'oppose à contenant. Contenu documentaire s'oppose à support de l'information. L'expression s'est logiquement imposée avec l'informatique qui dissocie données et support, et plus encore avec le web 2.0 qui fait de tout internaute un producteur potentiel de « contenu », loin du support géré par un prestataire. La mode est au contenu. Soit. Alors, périmé, le document ? Deux lectures récentes m'ont suggéré cette question.

La première est l'étude de la société Markess sur la conservation et l'archivage de contenus numériques¹, publiée en mai 2014. Mon propos ne concerne pas l'enseignement fort utile de cette enquête mais la terminologie. Que faut-il comprendre par « archivage de contenu » ? Stocker des contenus, oui. Conserver des contenus, au sens d'un stockage contrôlé et pérenne, oui. Mais archiver le contenu...

Le contenu archivé est beaucoup plus qu'un contenu. C'est une trace, car la date (l'horodatage de l'archivage) lui a donné l'empreinte du temps. Et s'il est bien archivé, il est contextualisé, rattaché à un processus, à un dossier. Ce n'est plus un contenu, c'est un *record*, un document d'archives, daté, localisé.

La seconde lecture est le passionnant ouvrage de Matteo Treleani, *Mémoires audiovisuelles. Les archives en ligne ont-elles un sens ?*² L'auteur présente en introduction une anecdote délicate et, à mes yeux, symptomatique de la primauté excessive du contenu sur le document et plus précisément sur le document d'archives.

L'anecdote remonte à 2008 : ayant entendu parler d'un projet de déplacement de la tour Eiffel, une blogueuse s'émeut, se renseigne et, « après une brève recherche sur la Toile [...] retrouve une archive de l'INA ». Il s'agit d'une vidéo de 1964 où l'on voit un journaliste interviewer un ingénieur puis des passants sur ce projet, preuve suffisante, pour la blogueuse, de la véracité de l'information. On voulait déplacer la tour Eiffel !

Le contenu audiovisuel a été consommé sans réserve, sans questionnement critique sur la provenance ou le contexte. L'internaute s'est fiée à des indices extérieurs : l'INA, c'est sérieux ; il s'agit d'un reportage du journal télévisé ; le mot archive lui-même rassure.

Le contenu, pourtant, a de quoi intriguer : le discours technique est douteux, les passants trop à l'aise. Mais c'est le sujet télévisé, en tant que document, qui porte la clé de l'histoire : il s'agit d'un sujet diffusé le 1^{er} avril 1964 indexé dans la rubrique « bêtisier ». J'insiste sur le fait que ce sujet télévisé n'est pas un document indépendant mais plutôt une pièce dans le dossier « journal télévisé du 1^{er} avril 1964 ».

L'objet-source, le document complet, a été ignoré, snobé, tronqué... ■

1. *Référentiel de Pratiques : Archivage & conservation de contenus numériques : solutions en réponse aux enjeux des entreprises et administrations - France, 2014-2016*. Markess, 2014

2. Ouvrage publié par les Presses universitaires de Montréal en mai 2014